



Procès-verbal
Réunion du Conseil d'administration de l'AFT
15 octobre 2024 (15 h 00 – 17 h 00)

Présents :

Jean-Guy Bertault , Alain Bertrand, Jean-Paul Lanly, Claude Lebahy, Bernard Mallet, Yves Nouvellet, Olivier Soulères, Gabriel Tandeau de Marsac, Michel Malagnoux,

Excusés :

François Wencelius, Jean-Prosper Koyo, Alain Chaudron,

Mode de réunion :

Distanciel : Présentiel :

L'ordre du jour proposé (ci-dessous) est adopté :

1. **Bureau AFT, propositions** : président d'honneur Jean Paul Lanly, président Bernard Mallet et vice-président Jean Prosper Koyo ; trésorier Yves Nouvellet et vice trésorier à pourvoir ; secrétaire Claude Lebahy et vice-secrétaire Gabriel Tandeau de Marsac ; (présentation Bernard)
2. **Bilan financier rencontres du Lot**
3. **Rencontres AFT 2025** : proposition « Auvergne » de JG Bertault, Domaine du lac de Chambon, CEVEO (cf en PJ) (présentation Jean Guy)
4. **Supports de communication** : stratégie et répartition des taches (présentation Claude)
5. **Partenaires** : organisation des contacts (présentation Claude)
6. **Programme actions 2025** : à discuter (*ouvrage Guillard, ouvrage plantations Congo, dispositifs de recherche historiques, feuilles du Flamboyant, ...*) (présentation Bernard)

1 – Election du bureau AFT 2024 :

Suite à l'AG et l'élection des membres du CA, suite à la décision de certains membres du bureau sortants, Bernard Mallet énonce les points suivants :

Jean-Paul Lanly souhaite se retirer de la fonction de trésorier à partir du 1/01/2025 , et donc du bureau Bernard Mallet propose que Jean-Paul soit nommé président d'honneur de notre association compte tenu des services qu'il a fourni pour la création et la notoriété de l'AFT (a priori, l'article 6 de nos statuts est suffisant pour ce faire; à défaut , une modification des statuts sera à prévoir à une AG extraordinaire)

Bernard Mallet se représente comme Président de l'AFT

Jean-Prosper Koyo est d'accord pour devenir le vice-président de notre association

Yves Nouvellet est d'accord pour remplacer Jean-Paul Lanly comme trésorier de l'AFT, à partir de du 1/1/2025 et d'ici là avec un tuilage avec Jean-Paul Lanly

Le poste de vice-trésorier reste à pourvoir

Claude Lebahy est d'accord pour rester secrétaire

Gabriel Tandeau de Marsac est d'accord pour rester vice-secrétaire.

Commentaires :

Les membres du CA sont unanimes pour saluer le travail de Jean-Paul Lanly et pour qu'il soit nommé président honoraire de l'AFT

Jean-Paul Lanly, Yves Nouvellet et Bernard Mallet devront régler les questions inhérentes au poste de trésorier (signature du compte CM de l'AFT pour Yves Nouvellet, transfert d'adresse du compte CM de Paris à Montpellier ,... changement d'adresse sur le compte CM ?)

Jean-Paul Lanly restera trésorier jusqu'au 31/12/2024 pour clore les comptes de l'exercice 2024

Le nouveau CA devra être mis à jour sur le site.

Décision du CA :

Le CA vote favorablement pour la mise en place à ce jour du nouveau CA :

Président d'honneur : Jean-Paul Lanly

Président de l'AFT : Bernard Mallet

Vice-président de l'AFT : Jean-Prosper Koyo

Trésorier : Jean-Paul Lanly (jusqu'au 31/12/2024) et Yves Nouvellet (à partir du 1/01/2025)

Vice-trésorier : Yves Nouvellet (jusqu'au 31/12/2024) et vacant à partir du 1/01/2025

Secrétaire : Claude Lebahy

Vice-secrétaire : Gabriel Tandeau de Marsac

2- Bilan des rencontres AFT 2024

Présentation des décomptes par Jean-Paul Lanly (document transmis par Jean-Paul Lanly avant le CA : Voir en pièce jointe).

Jean-Paul Lanly rappelle les points suivants :

- Les Moka père et fils n'ont pas totalement recouvert leurs cotisations. Jean-Louis Blanchez a fait un mail à Christian Moka pour payer le solde.
- L'AFT a participé au frais de séjour de Christian Moka et de Jean-Prosper Koyo (mais pas de leurs épouse ou fils)
- L'abandon de la participation d'avance (soit 400 €) du couple de Montgolfier, qui en final n'ont pu venir pour raison médicale de Mme de Montgolfier

Principaux commentaires du CA :

- La gestion du dossier Moka devra réglé de façon diplomatique

Décision du CA :

Suivi du règlement du solde à superviser et trancher si besoin quel que soit l'issue par Bernard Mallet

3- Rencontres AFT 2025

Présentation du site CVO du lac Chambon près de St Nectaire et de la Bourboule dans le Puy de Dôme par Jean-Guy Bertault

(2 fichiers de présentation du centre de vacances ont été transmis)

La pré-réservation a été étendue jusqu'au 16/10/2024 par Jean-Guy Bertault pour que le CA délibère.

Le jeudi sera consacré à la visite de sites touristiques : les sites ne manquent pas

Le vendredi sera consacré comme d'habitude à la thématique forestière

Pour le samedi, Jean-Guy demande au CA suite aux retours des rencontres du Lot qu'une demi-journée entière doit être consacrée à l'AG pour avoir suffisamment de temps pour débattre.

Pour les visites forestières, 2 sujets ciblés :

- visite forestière de la RN de la Vallée de Chauds de fonds cogérée avec l'ONF
- site(s) illustrant la transformation et l'économie du bois sur proposition de Jean-Paul Lanly

Claude Lebahy prendra l'attache avec l'ONF Puy de Dôme, pour les informer et pour solliciter leur intervention et sujétions le vendredi

Décision du CA :

- **Le CA valide le choix du site du Lac de Chambon pour les rencontres AFT 2025 du 10 au 14 septembre 2025**
- **Claude Lebahy et Jean-Guy Bertault solliciteront l'ONF Puy-de-Dôme**
- **Le Président sollicitera tous les membres de l'AFT pour connaître le nombre possible de participants à ces rencontres AFT 2025**

4 – Gestion des informations sur le site AFT

Claude Lebahy commente le document diffusé aux membres du CA avant la date de celui-ci.

Voir en pièce jointe

Claude Lebahy rappelle qu'il a dû agir rapidement pour créer du contenu au site AFT avant sa mise en accès au public mais sur les bases des décisions prises par le groupe de travail créé pour ce site et toujours avec l'aval de Bernard Mallet (liste des partenaires, articles, lettres d'Informations, Publications conseillées par l'AFT..)

Commentaires :

La fin de la publication des Informations forestières de Jean-Paul Lanly dans leur format est acté mais la remontée d'infos de la part de Jean-Paul Lanly doit demeurer.

L'importance de faire des commentaires « AFT » sur les articles de médias repris dans les Articles ou lettres d'Informations, pour créer une valeur ajoutée, faut-il qu'elle soit conforme à la ligne « éditoriale » de l'AFT

Nécessité d'un comité de sélection pour les articles et Lettres d'informations

Intérêt partagé (dont Alain Bertrand et Jean-Paul Lanly) de rédaction de fiches techniques sur des sujets de terrain (pépinières, plantation...) à mettre en ligne sur le site, voire de reprendre ou actualiser, les anciens articles « Main vertes » de Silva et Flamboyant.

Décision du CA :

- **Tout adhérent doit être une source potentielle d'informations pouvant faire l'objet d'articles « solo » ou d'articles composant les Lettres d'Informations forestières de l'AFT**
- **Jean-Paul Lanly propose de rédiger à partir de la note de Claude Lebahy une note synthétique sur le « qui fait quoi comment quand » qui sera destinée à être diffusée à tous les adhérents pour les inciter à faire remonter des infos, leur donner un canevas sur le type d'informations et leurs contenus attendus par le CA pour qu'ils soient reprises sur le site via les Actualités, les Lettres d'Informations forestières, les feuilles du Flamboyant**
- **L'intérêt d'élaborer et mettre en ligne des fiches techniques est partagé : Claude Lebahy en fera un modèle pour voir comment actualiser les dossiers Mains Vertes du Flamboyant ou de Silva ou créer de nouveaux sujets techniques**

Nota Bene :

Les points sur les Partenaires et le programme 'actions 2025 n'ont pas pu être traités faute de temps.

Claude Lebahy
Secrétaire



Bernard Mallet
Président

